RELEVE DE DECISION

DU BUREAU EXECUTIF DU 14 FEVRIER 2026

V6

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; DOS SANTOS Anne ; COURTOIS Christine ; FOURICHON Christine ; MERIC Jean-Claude ; PEBEREL Nathalie ; PICARD Yoan ; RUSSO Ed ; SCHENFEIGEL Christophe

Excusé.e.s : AMOROS Emile ; GALLO-KERLEAU Anne ; HENRI Géraldine ; BILLY Margaux

Invité.e.s :

Présent.e.s : BILLON Loic ; BOCQUET Bernard ; CHIELLINO Guillaume ; COUR Jean-Christophe ; GAUTIER Romain ; LASSEAUX Sylvie (en visio) ; MARLIOT Eric ; RODET Philippe ; BOUVET Marc ; MEYER-DIEU Baptiste ; PENN Marie-Gabrielle ; LE BOUCHER Pierre (en visio) ; PORTE Bernard (en visio pour les points 5.1 et 5.2)

Excusé.e.s : LE COQ Pierre

Procuration :
Emile AMOROS donne procuration à Christophe SCHENFEIGEL
Géraldine HENRI donne pouvoir à Anne DOS SANTOS
Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU

1 Mot du Président

	- Information sur la fuite de données informatiques (données concernées et mesures prises) - Point sur les 1ères AG de ligues (BFC et Centre val de Loire) - Point sur la filiale France Sailing (3 familles d'activités complémentaires à terme [DSP nautique, événementiel, formation à la croisière], le 1er secteur concernant l'école de croisière (s'appelle HOZEN) est lancé avec une commercialisation début avril pour des 1ers stages au printemps) - Appels à projet auxquels la FFVoile a candidaté avec pour objectif de poursuivre La Mer est à Vous avec des financements nationaux (projet fondation « la France s'engage », projet fondation « Total Energie » = une seule candidature pourra être retenue, NEET sur les jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi ni en étude, ni en formation) - Informations CNOSF sur le programme des 300 dirigeantes ➔ programme qui se déploie dans les territoires : la Fédération candidate.

2 Vie Fédérale

2.1 Relevé de décisions du BE du 16 janvier 2026

Décision BE-250214-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 16 janvier 2026 Publication électronique du relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile le 20 février 2026.

2.2 Résultat provisoire du réalisé 2025 et délégation au Trésorier/Président pour finalisation de l'arrêté soumis au vote du CA

Décision BE-250214-02 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du résultat provisoire (non définitif) du réalisé 2025 et donne délégation au Trésorier et au Président de la FFVoile pour finaliser les chiffres définitifs de la clôture des comptes 2025 à présenter au CA du 6 mars 2026. Le bilan 2025 et le compte d'exploitation 2025 seront soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en AG.

2.3 Objectifs PVR 2026

Décision BE-250214-03	Le Bureau Exécutif valide la formule de progression suivante des PVR par ligue : La vente des PVR 2025 par région + 0,5 % compte tenu de la très bonne saison 2025 et des chiffres déjà élevés du nombre de PVR délivrés au sein des ligues.

2.4 Budget 2026

2.4.1 Application du RFI – Montant du forfait hébergement

Décision BE-250214-04	Le Bureau Exécutif valide le nouveau forfait hébergement fixé à un montant de 160 €TTC applicable rétroactivement à compter du 01/01/2026.

2.4.2 *Vie Fédérale*

Décision BE-250214-05	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget 2026 du service Vie Fédérale pour un montant global de 9 937 K€ en charges et 10 823 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.4.3 *Haute Performance*

Décision BE-2250214-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget 2026 du service Haute Performance pour un montant global de 2 453 K€ en charges et 2 407 K€ (dont financement Plan Bateau part FFVoile) en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.4.4 *Autres commissions/services FFVoile*

Décision BE-250214-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget CCA pour un montant global de 325 K€ en charges, de 160 K€ de conventions CCA et 60 K€ de subvention en produits, soit un résultat net négatif de 105 K€ sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.4.5 *Budget consolidé dont investissements*

Décision BE-250214-08 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne délégation au Trésorier et au Président de la FFVoile pour finaliser le budget prévisionnel 2026. Ce budget sera soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en Assemblée Générale le 28 mars 2026.

2.5 Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2025

2.5.1 *Modification des textes statutaires et réglementaires*

Décision BE-250214-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modifications proposées pour les statuts, le RI et le Règlement financier de la FFVoile et soumet ces modifications à la validation du prochain Conseil d'Administration du 6 mars puis de l'Assemblée Générale du 28 mars 2026. Publication électronique des textes modifiés après validation de l'AG sur le site Internet de la FFVoile le 30 mars 2026.

2.5.2 *Montant de la cotisation 2027 des structures affiliées*

Décision BE-250214-10 Vote CA et AG	Le BE fixe le montant de la cotisation à 325 € pour l'année 2027 pour l'ensemble des membres affiliés. Ce montant servira de base de calcul pour le coût des conventions coaches plaisance et Kiteboard.

2.6 AGO 2025 (partie décisions issues de la délégation)

2.6.1 Ordre du Jour et déroulé de l'AGO 2025 (décision issue de la délégation à la Vie Fédérale)

Décision BE-250214-11	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'ordre du jour (Annexe 1) et le déroulé de l'AGO dont les temps d'intervention. 3 médailles d'or de la FFVoile seront remises à Jean KERHOAS, Marie-Pierre CHAURAY et Jean-François COUR

2.6.2 Modalités techniques du déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre pour l'AGO (décision issue de la délégation à la Vie Fédérale)

Décision BE-250214-12	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modalités techniques du déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre pour l'AG FFVoile du 28 mars 2026. *Publication électronique des modalités techniques sur le site Internet de la FFVoile le 20 février 2026.*

2.7 Organigramme et groupe de travail (décision issue de la délégation à la Vie Fédérale)

Décision BE-250214-13	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la modification de la composition du groupe de travail « rôle des structures du réseau » dont le pilote est JC COUR avec l'ajout parmi ces membres de Bruno LEBRETON

2.8 Point licence au 09 février 2026

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 09 février 2026. La FFVoile recense à cette date : ▪ 25 864 LCA (- 1,7 % par rapport à 2025 à la même date et + 13,3 % par rapport à 2011*) ▪ 9 076 LCJ (- 1,3 % par rapport à 2025 à la même date et – 2,3 % par rapport à 2011*) ▪ 4 987 PV/PVR (- 46,3 % par rapport à 2025 à la même date et + 2552,7 % par rapport à 2011) ▪ 74 Temporaires 1 jour (- 46,8 % par rapport à 2025 à la même date et – 76,6 % par rapport à 2011) ▪ 12 Temporaires 4 jours (- 40 % par rapport à 2025 à la même date et + 62,5 % par rapport à 2011) ▪ 231 Pass FFVoile (+ 26,2 % par rapport à 2025 à la même date) (*Année 2011 : année de référence pour la plus forte délivrance du nombre de Licences club)

2.9 Rappel sur les rapports d'activités

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de nouveau de la date du 04 mars 2026 au plus tard pour rendre les rapports d'activités

3 Développement

3.1 Retours sur la réunion des directeurs de grands clubs

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé des retours sur la réunion des directeurs de grands clubs des 26/29 janvier 2026 (cf le lien sur les thèmes abordés ci-après) prévisonnel planning reunon directeurs 2026.pdf

3.2 Retours sur les rencontres voile et territoire

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la journée « rencontre Voile, collectivités et territoires » qui s'est tenue le 05 février 2026 au siège de la FFVoile. Rencontres voile, collectivités et territoires, Une première édition réussie | Actualités #Municipales 2026 - Voile, collectivités et territoires : une première édition à "guichets fermés" qui se conclut par un plaidoyer politique à la FFV - Décideurs du Sport par Patrick Bayeux

3.3 Clôture du cycle de rencontres avec les établissements et perspectives

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé d'une part du bilan du cycle de rencontres avec les établissements et d'autre part des perspectives suite à ces rencontres

4 Pratiques Sportives

4.1 Renouvellement de la série d'accès jeunes 2029-2032 Open 570

Décision BE-250214-14	Le Bureau Exécutif valide le renouvellement de l'Open 570 comme série d'accès jeune à la course en équipage Habitable pour la période 2029 – 2032.

4.2 Certificat médical sur les épreuves à Direction de Course au Large de grade 5

Décision BE-250214-15	Le Bureau Exécutif décide de ne pas modifier le Règlement technique pour rendre obligatoire le certificat médical sur les compétitions (même classés en grade 5) à Direction de Course au Large (hors runs, parades et événements promotionnels), compte tenu de la complexité de mise en œuvre et des risques de confusion pour les organisateurs et les acteurs de terrain.

4.3 Épreuves Internationales

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé des épreuves internationales validées par le service des Pratiques Sportives : 2026 : • Du 04 au 10 juillet 2026 : Championnat du Monde Dart, organisé par le YC de Carnac (56) • Du 05 au 09 août 2026 : Championnat du Monde F18, organisé par le CVB Erquy (22) pendant la Costarmoricaine. • Du 23 septembre au 2 octobre 2026 : Championnat du Monde Offshore Double Mixte (SF30), organisé par le CNTL Marseille 2027 : • Du 30 avril au 9 mai 2027 Championnat du Monde Hansa, organisé par la BN Sciez

4.4 Colloque des Directeurs de Course au Large - 3 et 4 février à Port La Forêt

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du colloque des directeurs de Course au Large qui s'est tenu les 3 et 4 février dernier à Port la Forêt et en particulier des thématiques traitées par les 48 participants.

4.5 Augmentation des tarifs de mise à disposition du matériel FFVoile

Information

Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé, qu'afin de renforcer l'équilibre économique du dispositif de mise à disposition des bouées géostationnaires, il a été décidé de faire évoluer les tarifs (de mise à disposition du matériel FFVoile) applicables aux organisateurs extérieurs et aux établissements affiliés, sans modifier ceux des clubs affiliés FFVoile.

Les tarifs TTC seront donc les suivants :

Matériel	**Tarif organisateur**	**Tarif club FFVoile (-30%)**	**Caution**
Bouée géostationnaire (pack de 5)	500€	350€	1000 €/pack
Tracker bouée géostationnaire (x1)	50€	35€	200€/tracker

	Simulateur d'Optimist	100€	70€	–
	Bouée classique (x1)	30€	21€	–
	Vhf portable (x1)	15€	11€	–
	Vhf fixe (x1)	30€	21€	–
	GPS (x1)	10€	7€	–

5 CCA

5.1 Plan arbitrage 2025-2028

Décision BE-250214-16	Le Bureau Exécutif valide le plan d'action de l'arbitrage 2025-2028 présenté et charge la CCA de le présenter au prochain conseil d'administration et au prochain conseil des présidents de ligue. L'enjeu principal est de garantir un arbitrage de qualité sur toutes les compétitions organisées par la FFVoile et ses structures déconcentrées quel que soit le niveau de la compétition Cet enjeu se décline autour des objectifs suivants : 1/ Recruter de nouveaux arbitres dont jeunes et féminines 2/ Former les nouveaux arbitres 3/ Désigner les arbitres sur les compétitions 4/ Assurer et maintenir les compétences 5/ Suivre les évolutions des usages et des pratiques spécifiques 6/ Gérer les spécificités d'arbitrage 7/ Fidéliser, valoriser nos arbitres et leur pratique 8/ Communiquer sur nos actions 9/ Développer des partenariats et le réseau

5.2 Révision des fiches référentielles des qualifications d'arbitrage

Décision BE-250214-17 Vote CA	Le Bureau Exécutif valide les nouvelles fiches référentielles des qualifications (Contrôleur d'équipement Course au Large ; Comité de Course ; Comité Technique ; Juge, Juge expression (ex Juge freestyle), Principal Race Officer (ex directeur de course au large) ; Umpire) et fonctions (Arbitre de clubs, Jeune arbitre de clubs, Comité de Course régional VRC) d'arbitrage présentées et charge la CCA de les présenter au prochain Conseil d'Administration. Publication électronique des fiches référentielles après vote du CA sur le site Internet de la FFVoile le 16 mars 2026.

5.3 Désignation jury sans appel national solitaire du figaro (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-18	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2026 de la compétition Solitaire du Figaro.

5.4 Désignation jury sans appel national Madeira race (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-19	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2026 de la compétition Madeira Race.

5.5 Désignation jury sans appel national Fig'Armor (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-20	Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce contre la désignation d'un jury national sans appel pour l'édition 2026 de la compétition Fig'Armor.

5.6 Désignation jury sans appel national pour le trophée BPGO (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-21	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2026 du trophée BPGO.

5.7 Honorariat Claude Vatran (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-22	Le Bureau Exécutif, sur proposition des membres du groupe en charge de la gestion du corps arbitral de la Commission Centrale d'Arbitrage, décerne à **Monsieur Claude Vatran** la qualification d'arbitre honoraire à compter du 1er Mars 2026.

5.8 Honorariat jacques Madkaud (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-23	Le Bureau Exécutif, sur proposition des membres du groupe en charge de la gestion du corps arbitral de la Commission Centrale d'Arbitrage, décerne à **Monsieur Jacques Madkaud** la qualification d'arbitre honoraire à compter du 1er Mars 2026.

5.9 Honorariat Yves Coignet (décision issue de la délégation à la CCA)

Décision BE-250214-24	Le Bureau Exécutif, sur proposition des membres du groupe en charge de la gestion du corps arbitral de la Commission Centrale d'Arbitrage, décerne à **Monsieur Yves Coignet** la qualification d'arbitre honoraire à compter du 1er Mars 2026.

6 Débat/Échange politique sur la place de la pratique sportive à l'année (compétitive ou loisir) sur l'ensemble des clubs FFVoile

Information	L'échange politique au niveau du BE permet un très large consensus sur le fait qu'il faut orienter les clubs vers la mise en place d'école de sport mais en réaffirmant aux clubs FFVoile qu'au sein de l'école de sport soit proposé une offre de pratique attractive de la voile à l'année qui n'est pas compétitive et qui permet d'abord de gouter au plaisir de la voile. Dans un second temps, ceux qui voudront poursuivre dans le domaine compétitif le pourront en les orientant éventuellement vers des structures identifiées

7 Divers

Information	Point d'information sur : - Le renforcement de la sécurité des accès aux systèmes de la FFVoile par le biais de la double authentification

Annexe 1 :

Paris, le _____ 2026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale de la Fédération Française de Voile qui se tiendra le :

SAMEDI 28 MARS 2026 de 8h30 à 13h00

A l'Hôtel NOVOTEL PARIS VAUGIRARD

257 rue Vaugirard 75 015 PARIS

L'INSCRIPTION ET LA REMISE DES BOITIERS DE VOTE AURONT LIEU A 8H30 - DEBUT DE SEANCE : 9H

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2025
2- Rapport moral du Président
3- Rapport financier 2025
   - présentation des comptes par le Trésorier
   - rapports du Commissaire aux Comptes
   - approbation des comptes de l'exercice clos
   - affectation des résultats
4- Budget prévisionnel 2026
5- Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2027
6- Modifications des Statuts et des Règlements Intérieur et Financier
7- Expérimentation des licences et titres fédéraux
8- Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur
9- Questions écrites
10- Remise des médailles d'or

Cocktail Déjeunatoire

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc DENECHAU
Président de la FFVoile

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE
17, rue Henri Bocquillon 75
Tél : 01 40 60 37 00 - www

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL
MARINE NATIONALE
VOLVO
PARTENAIRES FÉDÉRAUX

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr